



Fabien Tsafack est détenu à la prison principale de Dschang depuis le 24 novembre 1982 pour affaire de recel d'un poste de radio.

L'indignation est presque collective. Fabien Tsafack est le plus ancien détenu de la prison centrale de Dschang, département de la Menoua, région de l'Ouest-Cameroun.

Il est détenu depuis le 24 novembre 1982, Fabien Tsafack avait alors 21 ans au moment de son arrestation.

Le Mouvement pour la renaissance du Cameroun vient de joindre sa voix à celle des organisations de Défense de Droit de l'Homme pour fustiger cette détention « inhumaine ».

Le parti de Maurice Kamto dans un communiqué publié ce jour invite les autorités camerounaises à procéder à la « libération immédiate » de Fabien Tsafack et de « pouvoir ensuite son dédommagement conformément à la loi ».



AUTORISATION MINATO N°006721 DU 25 JUILLET 2008 / LETTRE MINATO N°0002249/LMINATO/DAP/SDI/STP DU 02 AVRIL 2012

DENONCIATION DU MOUVEMENT POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN (MRC) AU SUJET DE LA DETENTION SANS JUGEMENT DE TSAFACK FABIEN A LA PRISON DE DSCHANG DEPUIS 41 ANS

Le MRC a pris connaissance sans surprise mais avec émoi et consternation du cas du nommé TSAFACK Fabien, citoyen de nationalité camerounaise interpellé et mis en détention à la prison de DSCHANG en 1982, alors qu'il était âgé de 20 ans.

Accusé à l'époque de recel d'un transistor (petit poste radio), TSAFACK Fabien est à ce jour toujours maintenu en détention sans jugement, sous le fallacieux prétexte que son dossier est introuvable au Tribunal de DSCHANG.

Cette situation est d'autant plus alarmante et choquante que les multiples démarches de la famille de la victime se sont soldées par des échecs.

C'est un scandale que de maintenir une personne en détention préventive pendant 41 ans sans jugement.

La détention de TSAFACK Fabien âgé aujourd'hui de 61 ans étant dès lors inhumaine et arbitraire, le MRC demande aux autorités compétentes de procéder à sa libération immédiate et de pourvoir ensuite à son dédommagement conformément à la loi.

Fait à Yaoundé le 22 Juin 2023

Le Secrétaire National Délégué chargé des Droits de l'Homme et de la Gouvernance.

Maître Désiré SIKATI (Avocat)

